

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire
13 mai 2026, 16 h 30

Salle 3632
Pavillon Louis-Jacques-Casault

PROCÈS-VERBAL**Personnes présentes :**

Bergeron, Cathia
Bergeron, Dean
Brouillet, Eugénie
Carbonneau, Carole
Choquette, Claude
Côté, Alain
Dallaire, Michel
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Dorval, Guy
Garon, Caroline
Gélineau, François
Hébert, Marie-Josée
Houde, Jean
Labelle, Bernard

(départ à 18 h 20)

Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lamontagne, Marie
Lavallée, Diane
Levesque, Frédéric
Morency, Bernard
Morin, Paule-Anne
Ouellet, Michel
Pons, Frank
Pérusse, Louis
Roussin, Étienne
Saucier, Linda
Vaillancourt, Laurence (départ à 18 h 20)

Personnes absentes :

Bourque, Vickie

Martin, Sabrina

1. Ouverture de la séance

À la demande du président du Conseil, le vice-président assume la présidence de la séance à titre de président pro tempore de séance.

Après vérification du quorum, le vice-président, Bernard Morency, déclare la séance ordinaire du 13 mai 2026 ouverte à 16 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 15 « Prolongation de la convention collective visant le personnel professionnel administratif représenté par l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval Inc. (APAPUL) » et le point 16 « Réduction temporaire du taux de cotisations au Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL) et retraite progressive » sont inversés.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-62

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 mai 2026, tel que modifié.

Déclaration des conflits d'intérêts des administratrices et administrateurs en lien avec les points à l'ordre du jour

Le président mentionne les noms des personnes qui ont un intérêt ou présentent un intérêt à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Il fait également un appel à la déclaration des conflits d'intérêts à l'égard des sujets qui n'auraient pas été déclarés précédemment à la séance. Ces personnes seront invitées à se retirer lors des délibérations, le cas échéant.

3. Communications du président du Conseil et de la rectrice

Le président du Conseil aborde de nouveau l'initiative du collectif regroupant divers acteurs socioéconomiques, lancée officiellement le mardi 12 mai, qui vise à doter le Québec d'outils pour planifier le développement des talents à long terme. Il souligne le leadership de la rectrice et la collaboration d'un membre du Conseil d'administration dans ce dossier. L'objectif de cette initiative est de susciter un débat sur la nécessité de préserver l'intérêt pour les besoins futurs en talents au sein de la société, dans l'ensemble des secteurs d'activités. La rectrice remercie le président du Conseil pour son appui, son engagement et son accompagnement dans toute cette démarche.

Elle donne par la suite les autres informations suivantes :

Budget 2026-2027 : Le 1^{er} juin prochain, le Conseil universitaire tiendra une séance extraordinaire dédiée au budget 2026-2027, au terme de laquelle il en recommandera l'adoption au Conseil d'administration. La rectrice souligne le travail de l'équipe du vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances, qui a épaulé les unités et les facultés dans leur contexte budgétaire respectif.

3.1 Plan de travail des activités récurrentes du CA (DA-2026-272)

Le plan de travail des activités récurrentes du CA est déposé à titre informatif.

3.2 Rapport d'activités de la rectrice (DA-2026-273)

Le rapport d'activités de la rectrice est déposé à titre informatif.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2026

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-63

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2026.

5. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} au 30 avril 2026 (DA-2026-274)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-64

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} au 30 avril 2026 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2026-272.

6. Autorisation des emprunts à court terme pour l'année 2026-2027 (DA-2026-275)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-65

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'approuver la demande de limiter à 10 M\$ le niveau des emprunts à court terme, aux fins du financement des opérations de fonctionnement et d'immobilisations de l'Université Laval, pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur (MES); et

D'autoriser la trésorière et gestionnaire des placements, la directrice adjointe comptabilité et performance financière, la directrice adjointe planification budgétaire ou la directrice du Service des finances, à effectuer les opérations d'emprunt et de remboursement des marges de crédit autorisées sous ce régime d'emprunts, telles qu'énoncées dans la résolution adoptée en séance du Conseil d'administration le 25 octobre 2023.

7. Délégation du pouvoir de transiger des transactions à terme de devises (DA-2026-276)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-66

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, la directrice du Service des finances, la directrice adjointe à la planification budgétaire, la directrice adjointe comptabilité et performance financière ou la trésorière et gestionnaire des placements, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, pour et au nom de l'Université Laval, à conclure avec le ministre des Finances du Québec un ou plusieurs contrats à terme en devises américaines pour une somme maximale de 5,5 M\$ US pour la

période du 1^{er} juin 2026 au 30 avril 2027, sous réserve de l'autorisation requise de la ministre de l'Enseignement supérieur.

8. Méthodologie de la comptabilisation des opérations financières pour les fonds de dotation suivant l'intégration des activités philanthropiques de la Fondation de l'Université Laval à l'Université Laval (DA-2026-277)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-67

Considérant l'avis favorable du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter la méthodologie et les hypothèses soutenant la comptabilisation des opérations financières pour les fonds issus de dotation pour l'année financière 2025-2026, telles qu'elles figurent au document DA-2026-277.

HUIS CLOS DE CONSENTEMENT

Nominations

9. Faculté des sciences de l'administration

9.1 Département des systèmes d'information organisationnels : directeur (DA-2026-278)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-68

De nommer Mustapha Cheikh-Ammar directeur du Département des systèmes d'information organisationnels de la Faculté des sciences de l'administration, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2030.

9.2 Département de marketing : directrice (DA-2026-279)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-69

De nommer de nouveau Catherine Paquet directrice du Département de marketing de la Faculté des sciences de l'administration, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2030.

10. Comité de placement de l'Université Laval (DA-2026-280)
- Renouvellement de mandats

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-70

De nommer de nouveau Louis Langlois membre du Comité de placement de l'Université Laval pour un mandat d'un (1) an, débutant le 16 mai 2026 et se terminant le 15 mai 2027.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-71

De nommer de nouveau Louis Rodrigue et Michel Verreault membres du Comité de placement de l'Université Laval pour un mandat de trois (3) ans, débutant le 16 mai 2026 et se terminant le 15 mai 2029.

11. Conseil d'administration (DA-2026-281)
- Membre externe

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-72

Sur recommandation du Comité des candidatures pour la désignation des membres externes du Conseil d'administration,

De nommer de nouveau Bernard Morency au Conseil d'administration à titre de membre externe conformément au paragraphe 12 de l'article 40 des Statuts de l'Université Laval, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 11 juin 2026 au 10 juin 2029.

12. Comités du Conseil d'administration**12.1 Comité d'audit et de gestion intégrée des risques : membre et président (DA-2026-282)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-73

De nommer de nouveau Bernard Morency membre et président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration de l'Université Laval, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 26 août 2026 au 25 août 2028.

12.2 Comité de gouvernance et d'éthique : membre (DA-2026-283)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-74

De nommer de nouveau Louis Pérusse membre du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration de l'Université Laval débutant rétroactivement le 28 janvier 2026 et se terminant le 27 janvier 2028.

HUIS CLOS COURANT

Nomination**13. Faculté de médecine****13.1 Département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie : directeur (DA-2026-284)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-75

De nommer de nouveau Patrick Laprise directeur du Département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie de la Faculté de médecine, pour un mandat de quatre (4) ans, soit du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2030.

ORDRE DU JOUR COURANT

14. Découvrir l'Université (DA-2026-285)

- Présentation de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés

La cheffe de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés (DPRD) présente le contenu du document « Présentation de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés » : 1) le bref historique; 2) la mission de la DPRD; 3) les quatre grands secteurs d'activités; 4) le cycle de la philanthropie au cœur des actions de la DPRD; 5) le fonctionnement de la direction vs le cycle philanthropique; 6) les principaux types de dons; 7) les quatre grandes sphères d'impact de la philanthropie; 8) les priorités en philanthropie et relations avec les diplômés 2026-2027; 9) la communauté de donatrices et donateurs; 10) l'évolution des résultats philanthropiques des cinq dernières années; 11) les priorités philanthropiques institutionnelles 2026-2027; 12) les cinq grands types de campagnes annuelles et leurs stratégies; 13) le marketing relationnel et la mobilisation de la communauté diplômée; 14) les cinq chantiers prioritaires pour l'optimisation de la relation diplômée; 15) le rayonnement et les communications philanthropiques; 16) les grandes tendances en philanthropie universitaire; 17) la priorité 2026 du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées; 18) les défis actuels; et 19) les opportunités.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) la définition des rôles et responsabilités du Conseil afin de soutenir l'efficacité de la DPRD; 2) la quantité et la reddition de comptes de chacun des fonds; 3) le rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur philanthropique; 4) le défi actuel qu'est la transition institutionnelle à venir; 5) l'avantage de laisser aux personnes donatrices la possibilité d'effectuer un don ciblé et la reconnaissance envers elles; et 6) l'importance, pour les donateurs, des témoignages et de l'inclusion des étudiantes et étudiants dans le processus philanthropique.

Michel Ouellet, membre du personnel administratif professionnel, se retire de la séance pour les points 15 et 16. Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances introduit les points en mentionnant que des échanges avec l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université ont été menés au cours des derniers mois au sujet de la diminution des charges liées à ce groupe d'emploi. Le président du Comité des ressources humaines précise qu'en raison du délai entre la tenue de l'assemblée générale de l'APAPUL et la présente séance du Conseil, les membres du comité n'ont pu se réunir pour discuter de ces deux points.

15. Réduction temporaire du taux de cotisations au Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL) et retraite progressive

- Recommandations du Comité exécutif (DA-2026-286; DA-2026-287; DA-2026-288)

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances est accompagné de Nicolas Bouchard Martel, délégué-expert aux régimes de retraite et aux assurances collectives, pour présenter le point et répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Il indique que la santé financière du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL) est excellente actuellement et le niveau de cotisations excède significativement les cotisations minimales requises. Cette situation offrant l'opportunité d'ajuster temporairement les cotisations, l'Université Laval et l'Association du personnel professionnel de l'Université Laval inc. (APAPUL) ont convenu de réduire les taux de cotisations pour une période temporaire, soit du 8 juin 2026 au 4 juin 2028, le temps de réaliser une analyse plus spécifique quant aux objectifs à long terme de financement et de prestations.

Ils ont également convenu d'amender le RRPePUL afin de permettre le versement d'une rente de retraite progressive pour les participantes et les participants âgés d'au moins 60 ans, mais de moins de 65 ans. Cette modification au RRPePUL permettra de combler la réduction de rémunération découlant des modalités de réduction volontaire de temps de travail à des fins de retraite progressive.

Le délégué-expert aux régimes de retraite et aux assurances collectives explique les deux amendements ainsi que la lettre d'entente qui modifie la Politique de financement du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL).

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le choix volontaire des employées et employés de réduire leur horaire de travail; 2) le maintien de la cotisation complète au régime de retraite, malgré une réduction de l'horaire de travail; 3) la réduction des taux de cotisation pour la période de deux (2) ans; 4) l'analyse quant aux objectifs à long terme de financement et de prestations; 5) l'impact financier à court terme; et 6) le niveau de cotisations actuel.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-76

Considérant les recommandations du Comité exécutif,

D'adopter l'amendement n° 42 au Règlement du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL), tel qu'il figure au document DA-2026-286;

D'adopter l'amendement n° 43 au Règlement du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL), tel qu'il figure au document DA-2026-287;

D'adopter la lettre d'entente LE-A-2026-02 modifiant la Politique de financement du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL), tel qu'elle figure au document DA-2026-288; et

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, ou toute autre personne étant habilitée à le représenter, à signer pour et au nom de l'Université lesdits amendements et la lettre d'entente, ainsi que tout autre document nécessaire pour y donner suite.

16. Prolongation de la convention collective visant le personnel professionnel administratif représenté par l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval inc. (APAPUL)

- Recommandations du Comité exécutif (DA-2026-289)

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances est accompagné de Marie-Pierre Beaumont, négociatrice en chef, pour présenter le point et répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Elle mentionne que le présent dossier porte sur la prolongation d'un an de la convention collective 2022-2026 intervenue entre l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval inc. (APAPUL) et l'Université, venue à échéance le 30 avril 2026, ainsi que sur la modification ciblée de certaines dispositions.

Dans un contexte financier contraignant pour l'année 2026-2027, les parties ont privilégié une approche transitoire permettant d'éviter l'ouverture de négociations complètes, tout en intégrant à court terme certaines mesures d'ajustement et d'amélioration mutuellement satisfaisantes. Cette démarche vise notamment à soutenir l'atteinte de l'équilibre budgétaire, à favoriser le maintien en emploi des personnes professionnelles et à préserver un climat de relations de travail stable.

Les parties ont convenu d'une entente de principe le 7 mai 2026, laquelle a été soumise aux membres de l'APAPUL le 12 mai 2026 pour ratification.

La négociatrice en chef résume les paramètres de l'entente.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le coût relié aux assurances collectives; 2) l'impact de ce type d'entente sur les autres conventions collectives; 3) la capacité de mener des

négociations malgré le grand nombre de conventions collectives arrivant à échéance en 2027; et 4) la coopération des deux parties au sein des tables de concertation.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-77

Considérant les recommandations du Comité exécutif,

D'adopter la lettre d'entente LE-A-2026-03 portant sur la prolongation d'un an de la convention collective visant le personnel professionnel administratif représenté par l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval inc. (APAPUL), telle qu'elle figure au document DA-2026-289; et

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances à signer la lettre d'entente portant sur la prolongation d'un an de la convention collective visant le personnel professionnel administratif représenté par l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval inc. (APAPUL) ainsi que tout document en découlant.

Michel Ouellet, membre du personnel administratif professionnel, réintègre la séance.

17. Rapport du Comité des ressources immobilières et informationnelles du Conseil d'administration

La présidente du Comité des ressources immobilières et informationnelles (CRII) mentionne qu'une rencontre extraordinaire du comité a eu lieu le 5 mai. Les membres du comité ont eu l'occasion d'accueillir un nouveau membre, Guy Dorval.

Les sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

17.1 Programme d'investissement annuel en ressources informationnelles (PIARI) 2026-2027 : autorisation (DA-2026-290)

Le budget global préliminaire du Programme d'investissement annuel en ressources informationnelles (PIARI) 2026-2027, annoncé lors du rapport du comité de la dernière séance du Conseil, était de l'ordre de 32,3 M\$. Après quelques ajustements faits, l'investissement de la prochaine année pour ce programme s'élève à 34,6 M\$. Cet investissement se décline en trois volets principaux en cohérence avec les risques informationnels identifiés dans le cadre de la gestion intégrée des risques et le financement repose sur une diversification de sources. Les projets ciblés concerneront notamment : 1) ENA2; 2) RESULT 5 (le réseau Wi-Fi); 3) Brio formation continue; 4) le centre de cyberdéfense, 5) la mise à jour de PeopleSoft Financier; et 6) les enjeux de désuétude pour les systèmes critiques SIRUL, NAGANO et DARWIN. La présidente du comité énumère les différents risques à prendre en compte qui pourraient avoir une influence sur la réalisation de ce programme.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-78

Considérant la recommandation du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser la mise en œuvre du Programme d'investissement annuel en ressources informationnelles (PIARI) 2026-2027 à même le budget adopté provisoirement par le Conseil d'administration en séance le 25 mars 2026, lequel fera l'objet d'une adoption définitive ultérieurement.

17.2 Projet de construction de nouveaux espaces d'apprentissage et de vie facultaire pour la Faculté des sciences de l'éducation (projet « Passerelle FSE ») : autorisation de passage en phase d'exécution et financement afférent (DA-2026-291)

Le projet de construction de nouveaux espaces d'apprentissage et de vie facultaire pour la Faculté des sciences de l'éducation (projet « Passerelle FSE ») est à la dernière étape d'autorisation. Il a été présenté au Conseil une première fois en 2019 et à quelques reprises par la suite conformément au processus d'autorisation des projets immobiliers majeurs. Il vise, en substance, à satisfaire trois objectifs principaux, lesquels sont interreliés et se renforcent mutuellement.

Le financement de ce projet s'appuie sur une contribution du gouvernement du Québec de 19,2 M\$ annoncée au lancement. Lors de la phase initiale, les estimations indiquaient que le projet pouvait être réalisé à l'intérieur de cette enveloppe. Toutefois, après analyse de diverses options de financement additionnel, une contribution de 2,32 M\$ de l'Université viendra compléter le financement, portant le total requis à 21,52 M\$.

À ce projet se grefferont des travaux de maintien d'actifs requis sur la basilique du pavillon Jeanne-Lapointe et limitrophes à la zone de chantier. Toutefois, la présente autorisation ne concerne pas le financement requis pour ces travaux étant donné leur envergure de moins de 8 M\$.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-79

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser, conformément aux modalités du Cadre de gestion des ressources immobilières, le passage du Projet de construction de nouveaux espaces d'apprentissage et de vie facultaire pour la Faculté des sciences de l'éducation (projet « Passerelle FSE ») à la phase d'exécution; et

D'autoriser le financement de la phase d'exécution à la hauteur de 18,885 M\$, en sus du financement de 2,635 M\$ déjà octroyé pour les phases antérieures, provenant de la subvention de 19,2 M\$ octroyée par le ministère de l'Enseignement supérieur et d'une contribution institutionnelle de 2,32 M\$, pour un montant total de 21,52 M\$.

17.3 Projet de construction du Carrefour international Brian-Mulroney : autorisation de passage en phase d'exécution et financement afférent (DA-2026-292)

Le projet de Carrefour international Brian-Mulroney a pour objectifs principaux :

- D'instituer un pôle d'excellence en recherche et en enseignement pluridisciplinaires sur les enjeux internationaux, notamment en propulsant le développement de son École supérieure d'études internationales (ESEI); et
- D'appuyer l'Institut de la diplomatie du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et, plus largement, de soutenir les activités internationales du gouvernement québécois.

Le projet consiste à aménager, au sein d'un immeuble certifié LEED Or et Bâtiment carbone zéro (BCZ), des espaces communautaires dont, entre autres, une salle polyvalente multimédia et un laboratoire de simulations internationales. La construction de ce nouveau pavillon et du projet Passerelle FSE implique le retrait de 164 cases de stationnement régulières situées à la base du pavillon Jeanne-Lapointe.

Quant au financement, un montant de 50,5 M\$ est requis pour la construction du bâtiment et le volet Mobilier, Appareil et Outillage (Communément appelé MAO). Il est couvert par deux subventions des gouvernements du Canada et du Québec pour une somme totalisant 48,750 M\$, auquel s'ajoute le rendement financier obtenu sur ces subventions déjà perçu pour une somme de 1,750 M\$. La réserve pour risques et la contingence de construction sont incluses. Le projet est associé à la campagne majeure du Carrefour international Brian-Mulroney, laquelle a permis d'amasser 87 M\$, incluant la somme de 48,750 M\$ reçue des

deux paliers de gouvernement, notamment afin de financer le bâtiment (49,75 M\$) et de nombreuses chaires de recherche ainsi que des fonds de bourses et de recherche.

Pour ce qui est du financement requis pour l'exploitation et le maintien des actifs de cette nouvelle infrastructure, évalué à 1,5 M\$ par année, des travaux demeurent à réaliser. Étant en excédent d'espaces reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), il est difficile d'aller vers cette avenue actuellement. Cependant, l'évolution de la situation, notamment liée au développement du parc immobilier, pourrait contribuer à réduire cet excédent. Par ailleurs, des échanges sont maintenus avec le MES. Des revenus supplémentaires, issus des activités prévues, sont actuellement à l'étude. L'équipe du Service des immeubles demeure confiante de pouvoir combler ce volet du financement d'ici la fin des travaux.

Les membres du comité ont demandé à la direction de l'Université de faire rapport prochainement, puis annuellement par la suite, des engagements financiers liés à l'utilisation potentielle du fonds de fonctionnement, de revenus additionnels possible ou de sommes provenant de la philanthropie, afin d'être en mesure de suivre la situation pour compléter le financement nécessaire à l'exploitation et le maintien d'actifs des infrastructures.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le montage financier en ce qui a trait aux frais d'exploitation et de maintien d'actif des infrastructures; et 2) le pourcentage de contribution du MES au financement du déficit de maintien d'actifs pour ce pavillon.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-80

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser, conformément aux modalités du Cadre de gestion des ressources immobilières, le passage du projet de construction du Carrefour international Brian-Mulroney à la phase d'exécution; et

D'autoriser le financement de la phase d'exécution à la hauteur de 44,8 M\$, en sus du financement de 5,7 M\$ déjà alloué pour les phases antérieures, provenant des subventions octroyées par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, ainsi que le rendement obtenu sur une part de ce financement.

17.4 **Contrat pour la construction du Carrefour international Brian-Mulroney, de nouveaux espaces d'apprentissage et de vie facultaire pour la Faculté des sciences de l'éducation (projet « Passerelle FSE »), du préau du pavillon La Laurentienne (prochainement Pierre-Péladeau) et pour des travaux connexes de maintien d'actifs sur le pavillon Jeanne-Lapointe, incluant des travaux d'aménagements paysagers et de raccordement aux réseaux du campus : autorisation pour la publication de l'appel d'offres et la conclusion du contrat (DA-2026-293)**

Au projet de construction du Carrefour international Brian-Mulroney, abordé au point précédent, s'ajoutent à proximité le projet Passerelle FSE et les travaux de rénovation du basilaire du pavillon Jeanne-Lapointe. Juxtaposés à ces chantiers, des travaux de construction du préau du pavillon La Laurentienne (bientôt Pierre-Péladeau) doivent également être faits. Il est proposé par le Service des immeubles de regrouper ces quatre projets de construction au sein d'un même appel de propositions. Les risques à considérer ne sont pas spécifiques à ce dossier, mais sont communs à l'ensemble des projets de construction de cette envergure. Aucun enjeu supplémentaire n'a été relevé au-delà des risques habituels, lesquels sont adéquatement encadrés par les modalités contractuelles.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le processus d'appels d'offres; et 2) l'avantage de diviser les quatre projets à plus d'un appel de propositions, en raison des compétences requises.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-81

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser la publication au Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) de l'appel d'offres 13254 – Nouveaux pavillons universitaires et travaux connexes (volets 1 et 2);

De conclure un contrat selon le mode d'adjudication du plus bas prix conforme; et

De désigner la directrice adjointe – approvisionnement du Service des finances et la directrice du Service des finances comme signataires de tous les documents relatifs à ce contrat et les autoriser à y apporter, le cas échéant, toute modification mineure dans l'intérêt fondamental de l'institution et dans le respect des dispositions de l'article 6.5 de la Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats.

18. Rapport du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées du Conseil d'administration

Le président du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées (CPRD) mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 16 avril.

En plus de la révision du mandat, de la révision annuelle du plan de travail et du calendrier des rencontres de l'automne 2026, les autres sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

18.1 Point de suivi : Réinstauration des bonis aux agents du télémarketing

À la suite des démarches réalisées et des signaux reçus tant de la part du syndicat que des employés et employées, le dossier est fermé et les efforts seront orientés vers d'autres leviers de motivation à la portée de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés (DPRD).

18.2 Tableau des résultats philanthropiques institutionnels

En ce qui concerne les indicateurs de performance au 2 avril 2026, sur un objectif de 45 M\$ en engagements, un montant de 31 M\$ est déjà atteint, et le résultat cumulatif du nombre de Cent associés s'élève désormais à 69 M\$.

18.3 Objectifs institutionnels et priorités 2026-2027 de la DPRD

Dans le cadre des priorités philanthropiques institutionnelles 2026-2027, la cible philanthropique est fixée à 49 M\$ en engagements, et cinq projets phares ont été identifiés, soit : Forêt Montmorency, Entrepreneuriat ULaval, Institut nordique du Québec, Centre de tennis et Institut sur le développement et l'épanouissement de l'enfant (IDÉE). Pour la Campagne Communauté ULaval, l'objectif est de rejoindre 5 600 donatrices et donateurs afin d'amasser un total de 3,4 M\$ (inclus dans le montant de 49 M\$).

18.4 Présentation du plan stratégique du marketing relationnel et de l'engagement des diplômés 2026-2031

Un élément marquant de la présentation du plan stratégique 2026-2027 en marketing relationnel et en engagement des diplômés réside dans le fait que les nouvelles générations présentent des attentes et des préférences distinctes de celles des générations précédentes en matière de communication, d'implication et de reconnaissance. Ils représentent maintenant près de 40 % de la communauté diplômée ULaval. Il sera nécessaire d'adapter les façons de faire afin de mieux rejoindre ces générations et de tenir compte de leurs attentes spécifiques. Cet enjeu entraînera une transformation des pratiques en philanthropie.

18.5 Début des travaux de l'étude de faisabilité en préparation d'une future Grande campagne

Un représentant de la firme américaine *Huron Consulting Group*, embauchée pour les travaux de l'étude de faisabilité en préparation de la future Grande campagne de l'Université, a échangé avec les membres du comité. Cette firme a collaboré avec toutes les grandes universités de recherche du Canada (U15) et c'est la première fois que l'Université Laval s'y associe.

La question d'un membre porte sur la manière dont la firme américaine prend en compte la réalité francophone.

19. Rapport du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration

Le président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques (CAGIR) mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 5 mai.

Outre les trois documents présentés aux points 6, 7 et 8 de la présente séance – visant à reconduire sans modification pour 2026-2027 deux politiques en lien avec la gestion de la trésorerie et à encadrer la comptabilisation des fonds de dotation pour 2025-2026 –, les autres sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

19.1 Gestion intégrée des risques : Portrait organisationnel de risques – Printemps 2026 (DA-2026-294)

La conseillère en gestion intégrée des risques a présenté aux membres du comité le portrait organisationnel de risques – Printemps 2026. Le président du comité indique que le rapport est déposé pour information et invite les membres du Conseil à en prendre connaissance et préparer leurs questions en vue de sa présentation par la conseillère en gestion intégrée des risques lors de la prochaine séance du Conseil, le 4 juin. Au-delà du déséquilibre financier et de la vétusté du parc immobilier, le rapport met en évidence les risques liés à la capacité de l'Université à suivre l'évolution du numérique et de l'intelligence artificielle.

19.2 Étude du plan de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers de l'Université Laval et des autres rapports financiers comportant des procédures d'audit pour l'exercice se terminant le 30 avril 2026

Les membres du comité ont approuvé le plan de l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit des états financiers de l'Université Laval se terminant le 30 avril 2026. Aucune modification majeure n'a été constatée par rapport à l'année précédente.

19.3 Mise à jour PeopleSoft Finances

Un sommaire du progiciel de gestion intégré PeopleSoft Finances a été présenté aux membres du comité, dont la mise à jour technique a été approuvée à la dernière séance du Conseil. Le coût global du projet de mise à jour, incluant à la fois la mise à jour du logiciel, les frais annuels de licence pour cinq ans ainsi que les ressources affaires du Service des finances et techniques de la Direction des technologies de l'information, est de l'ordre de 7,5 M\$. Les membres du comité souhaitaient connaître les livrables liés aux fonctionnalités du système et ont été rassurés que cela n'aurait pas d'incidence majeure sur la capacité du personnel du Service des finances à mener les nombreux autres projets en cours.

19.4 Étude du rapport d'audit : La continuité des activités et la résilience

L'auditrice interne a déposé le rapport d'audit interne sur la continuité des activités essentielles qui soutiennent la mission de l'Université dans chaque unités académiques, administratives ou actif institutionnel, (par ex. : les activités critiques d'un pavillon), la criticité des menaces susceptibles de les perturber, les moyens disponibles pour maintenir les services minimaux et rétablir les niveaux de service normaux, ainsi que la résilience qui en découle. Malgré des progrès importants, il reste quelques défis. Les principales recommandations sont de : 1) mettre en place un cadre institutionnel de continuité des activités, déployé de façon progressive et piloté par la Direction; et 2) mettre en place ou renforcer et uniformiser les plans de continuité sectoriels et institutionnels. Marielle Lapointe, vice-rectrice adjointe à l'exécutif et à

l'administration au vice-rectorat exécutif, était présente. Elle a confirmé être d'accord avec les constats et les recommandations.

19.5 Étude du Rapport de gestion 2025-2026

Le CAGIR se dit très satisfait des travaux réalisés par le Bureau d'audit interne l'an dernier, notamment en matière de collaboration avec les facultés et unités, d'alignement sur les priorités stratégiques et les analyses de risques, ainsi que de mise en œuvre des recommandations des différents rapports. Bien que les délais entre le dépôt des rapports d'audit interne et l'application des recommandations demeurent longs, une amélioration est constatée.

19.6 Résultats 2025-2026 et budget 2026-2027

Puisqu'il demeure certains points à clarifier concernant les résultats 2025-2026 et le budget 2026-2027 pour le fonds de fonctionnement, une rencontre extraordinaire du CAGIR est planifiée le 27 mai prochain. La situation du solde du fonds des immobilisations ainsi que le cadre de gestion des ressources financières de l'Université font également partie des points à l'ordre du jour de cette rencontre.

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances complète le rapport du CAGIR en exposant les prochaines étapes liées au budget 2026-2027, notamment une présentation au Conseil universitaire avant la prochaine rencontre du Conseil d'administration prévue le 4 juin.

HUIS CLOS COURANT

Nominations

20. Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (DA-2026-295)

- Doyen

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-82

De nommer Gianpiero Moretti, doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030.

21. Faculté de médecine dentaire (DA-2026-296)

- Doyen

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-83

De nommer Pierre-Éric Landry, doyen de la Faculté de médecine dentaire, pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030.

22. Faculté des sciences de l'éducation (DA-2026-297)

- Doyenne

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2026-84

De nommer Anabelle Viau-Guay, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, pour un deuxième mandat débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030.

23. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu,

CA-2026-85

De lever la séance.

La séance est levée à 19 h 40.

Le président,

La secrétaire,

Jean Houde

Anne-Marie Laflamme